

Initiatives ministérielles

d'une voie extrêmement importante dans laquelle nous devons nous lancer.

Il va également falloir procéder mieux et de façon plus efficace. Nous savons tous qu'en période de vaches grasses, les gens ont peut-être tendance à se montrer plus prodigues, mais ce n'est pas le cas maintenant. Ainsi, les études en question sont en cours et je compte sur l'appui et l'aide de mes collègues, qui, je le sais, siègent au comité permanent pertinent, pour nous faire part de leurs suggestions et recommandations. Je suis persuadé qu'elles seront très utiles et qu'elles nous aideront à relever les énormes défis qui s'offrent à nous.

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Il n'y a rien qui me ferait plus plaisir que d'interroger le ministre, mais je suis déjà intervenu cet après-midi et je voudrais être courtois envers l'un de mes collègues, le député de Bonavista—Trinity—Conception à qui vous avez donné la parole, monsieur le Président, après moi. Ainsi, c'est à regret que je ne poserai pas toutes mes questions, mais je vous ferai part de mes observations dans le cadre d'un discours. Je le déplore, mais je veux être courtois envers mon collègue.

[Français]

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je remercie mon collègue, le député de Saint-Denis. Je voudrais poser deux questions au ministre, et également faire un bref commentaire.

[Traduction]

Si je peux me permettre de faire un commentaire, je voudrais, en tant que porte-parole adjoint pour la défense, en tant que Terre-Neuvien et en tant que Canadien, remercier la ministre pour l'appui qu'elle et ses collègues apportent aux Forces canadiennes et au Canada tout entier.

J'ai remarqué qu'elle a insisté beaucoup, dans son exposé, sur les résolutions prises par les Nations Unies et sur la façon dont nous y avons donné suite. J'ai trouvé son exposé fort instructif. Je suis sûr que le public aussi l'a trouvé instructif et très utile pour mieux comprendre cette situation fort complexe.

J'ai deux questions assez directes à poser à la ministre. Je ne crois vraiment pas qu'elles soient difficiles. Je tiens à dire que j'appuyais les mesures que le Canada a prises, mais il y a un point sur lequel je me suis senti obligé de

faire un commentaire. Je vais poser ma question à la ministre, dans l'espoir qu'elle puisse éclairer ma lanterne.

J'étais donc en faveur de la décision, tout comme la ministre. Je suis certain que d'autres ministres et bien des députés l'étaient aussi, mais je n'irais pas jusqu'à dire qu'ils le sont tous. Je crois qu'il vaut mieux que la Chambre des communes du Parlement du Canada délibère sur la question avant que l'engagement ne soit pris d'envoyer un seul soldat ou un seul canon dans le cadre d'une telle mission.

Nous l'avons fait lors de la Première et de la Seconde Guerres mondiales. Nous l'avons fait aussi lors de la guerre de Corée. Je n'ai peut-être pas assez l'esprit de parti, mais je ne crois pas qu'il s'agisse ici d'une question de sectarisme politique. L'idée n'est pas de rendre la monnaie de sa pièce au gouvernement ou de se faire du capital politique.

Je crois, monsieur le Président, que lorsqu'un pays envoie des troupes dans une zone où la guerre risque d'éclater, il doit s'attendre à ce que le sang soit versé et à ce qu'il y ait des morts, tout en espérant bien que cela n'arrivera pas, comme l'a dit la ministre. Loin de moi l'idée d'effrayer la population, mais je crois que les 58 p. 100 de Canadiens qui appuient cette décision gouvernementale auraient tous préféré qu'elle fasse l'objet d'une discussion approfondie à la Chambre des communes. Les points qui sont soulevés aujourd'hui leur auraient paru évidents avant même que la décision ne soit prise. Toutefois, il est maintenant trop tard pour cela.

La ministre pourrait-elle nous dire brièvement ce qui a justifié cette décision? Sur quoi reposait-elle? Était-ce une question de temps? Y avait-il une autre raison? Cela intéressait peut-être la population de le savoir.

En Grande-Bretagne, le gouvernement a consulté l'opposition. Même George Bush, qui n'a pas l'obligation constitutionnelle de le faire, a consulté les parlementaires de l'opposition.

La ministre pourrait-elle aussi nous dire rapidement si elle a une idée du temps que cela va durer? Qu'en pense-t-elle et qu'en pensent ses collègues?

Mme Collins: Monsieur le Président, je commence par signaler que le député de la circonscription montréalaise de Saint-Denis est toujours aimable. Il a mon estime.